

Égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne — 2010

2010/2138(INI) - 07/03/2011

Le Conseil a pris note du rapport de la Commission (Document de travail de la Commission intitulé « [Avancer sur la voie de l'égalité entre les femmes et les hommes](#) »- rapport annuel 2010) et est convenu de le soumettre au Conseil européen.

Comme le Conseil européen du printemps 2003 l'avait demandé, la Commission a présenté son rapport qui décrit les évolutions récentes dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'UE et présente des statistiques sur tous les domaines couverts ainsi que les évolutions récentes dans les États membres.

Elle y fait aussi le point sur les 5 domaines prioritaires définis dans sa Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, à savoir:

1. l'indépendance économique égale;
2. l'égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de même valeur;
3. l'égalité dans la prise de décision;
4. la dignité, l'intégrité et la fin des violences à caractère sexiste; et
5. l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques extérieures de l'Union.

Le rapport servira également de base aux discussions lors du prochain dialogue de haut niveau sur l'égalité entre les hommes et les femmes, annoncé par la Commission dans sa nouvelle stratégie pour l'égalité, auquel doivent participer le président de la Commission, M. Barroso, la vice-présidente de la Commission, Mme Reding, et des représentants du trio de présidences, du Parlement européen, des partenaires sociaux et des ONG.